



Texte action du CDN du 23 et 24 Mai 2019

Nous sommes dans un contexte où le pouvoir occulte et méprise toute proposition d'alternative à sa politique de régression sociale, ignore toutes les revendications (pour le pouvoir et certains médias, les luttes sont des « non-événements »), réprime avec violence les mobilisations et expressions divergentes, veut se porter comme seul rempart à la montée de l'extrême droite.

Il est donc nécessaire de continuer d'exprimer, de façon permanente et sur le long terme les exigences que nous portons pour l'EPS, l'école et une société plus sociale et égalitaire. Nous devons travailler à la construction de l'action avec nos collègues pour qu'ils y donnent du sens, car à l'heure actuelle, s'ils sont majoritairement opposés aux régressions sociales, ils peinent à se mobiliser.

Le SNEP-FSU appelle donc à poursuivre et amplifier les mobilisations pour permettre le retrait des réformes sur l'école (loi ORE, voie professionnelle, lycée, Bac...), la loi « pour l'école de la confiance », du projet de loi « transformation de la Fonction Publique », qui sont mises en place contre l'avis des personnels, du CESE et souvent de la population. Le SNEP-FSU condamne la répression, les pressions sur les journalistes, les arrestations violentes et arbitraires qui ont pour fonction de dissuader l'expression des avis divergents à ceux du gouvernement, de criminaliser l'action sociale et syndicale et de remettre en cause le droit de manifester et la liberté d'expression. C'est une situation extrêmement grave et préoccupante pour notre pays et la démocratie. Le SNEP avec la FSU demande l'arrêt des poursuites engagées contre tous les militants.

Action Mondiale pour le Climat

Après la mobilisation de la jeunesse pour l'urgence climatique le 24 Mai, le SNEP-FSU appelle à participer à la marche mondiale sur le Climat le Samedi 25 Mai. Les décisions qui vont à l'encontre de l'urgence climatique (volonté de supprimer le train Perpignan-Rungis, Europacity dans le triangle de Gonesse...) continuent. Cependant les mobilisations locales permettent de faire reculer ces projets libéraux et anti écologiques.

Elections européennes

Le SNEP-FSU s'est adressé à toute la profession sur les enjeux de se mobiliser au travers d'un « appel aux élections Européennes du 26 mai 2019 » : « Nous sommes engagé.es en tant que fonctionnaires et usager.es dans une bataille contre la politique du gouvernement qui entend casser l'École publique, les services publics, la Fonction publique, la protection sociale et les retraites. Le SNEP-FSU appelle à participer massivement aux élections européennes du 26 mai pour déjouer l'abstention et soutenir les programmes porteurs de justice sociale, fiscale, environnementale, démocratique et à enrayer la montée de l'extrême droite. »

Réforme Fonction Publique

Après la grève du 9 mai, la mobilisation doit s'amplifier face à une remise en cause sans précédent des valeurs qui organisent la Fonction Publique. Le SNEP-FSU appelle à :

- Se mobiliser dans les territoires les 27, 28 et 29 Mai avec la FSU et les autres organisations syndicales
- Participer au rassemblement unitaire le 28 Mai entre 12h et 14h place Edouard Herriot à Paris et à le relayer sur le territoire
- Relayer le meeting de la FSU du 12 Juin. Le SNEP-FSU proposera à la FSU des rassemblements locaux le 12 Juin de 18h00 à 20h00 (département ou ville) pour réunir les secteurs des services publics au niveau local et à y diffuser la pétition « La Fonction Publique une idée d'avenir ».

Les instances paritaires

A l'occasion des différentes instances paritaires qui se dérouleront jusqu'à fin juin (CAPA Hors Classe, Classe Ex, FPMA) les élu.es paritaires du SNEP-FSU sont appelé.es à manifester leur opposition au projet de Loi Blanquer et ses réformes ainsi que celle dite de « transformation de la Fonction publique » et à développer les actions avec la FSU et les autres organisations syndicales en :

- enfilant leur maillot rouge pour les commissions
- préparant une conférence de presse pour l'ouverture des FPMA
- mettant un carton rouge à la loi de transformation de la Fonction Publique en sortie de commission
- invitant chaque collègue à faire signer la pétition « La Fonction Publique une idée d'avenir »

Il conviendra de relayer ces actions auprès de la profession et de l'opinion publique. Les CAP/FPMA doivent conserver leurs attributions pour garantir équité et transparence dans la gestion des carrières et de la mobilité.

FPMA : Un espace de combat pour l'emploi

L'ensemble des séquences liées à la phase Intra du mouvement doit être un moment pour porter le combat pour l'emploi et les créations de postes. Sur la base de la connaissance de la carte scolaire, en lien avec les établissements, il convient de poursuivre notre exigence de créations de postes là où les postes cachés sont repérés et demander que ceux-ci passent au mouvement. Cette activité est déterminante dans notre bataille pour obtenir plus de recrutements.

Loi Blanquer

Le SNEP-FSU appelle à continuer l'action et à organiser avec la FSU des rassemblements dans chaque ville (ou territoire) pour réunir parents, enseignants, élus. Nous portons l'idée d'une soirée de l'éducation qui pourrait être une étape de la mobilisation avant les examens.

Examens

Le SNEP-FSU demande un moratoire et l'ouverture de négociations sur les réformes éducatives en cours. Il appelle à débattre et à consulter les personnels dans les établissements, dès maintenant et jusqu'au 7 juin, des modalités d'actions à développer sur le temps des examens y compris la grève. Une information à destination des parents d'élèves,

des élèves de Terminales et des médias est nécessaire. Le ministre impose des réformes contre l'avis des personnels et pour développer les inégalités et affaiblir le service public d'éducation. Il reste volontairement sourd aux demandes et aux luttes actuelles. Il sera donc responsable de la situation s'il ne met pas en œuvre un moratoire et s'il n'ouvre pas de négociations.

Le préavis déposé par le SNEP-FSU jusqu'à fin Juin couvre la période des examens.

Le SNEP-FSU participera à l'intersyndicale de l'éducation le 29 mai et relance la consultation mail auprès de ses syndiqués.

EPS

Emploi... Recrutement et Précarité !

Les effectifs élèves du second degré vont augmenter à chaque rentrée scolaire entre 2019 et 2023. « *Après les 26 000 de l'an passé, 34 400 élèves supplémentaires sont attendus pour la rentrée 2019 et l'augmentation devrait se poursuivre à un rythme similaire en 2020 et 2021 avec environ 30 000 élèves supplémentaires attendus chaque rentrée...* » (Note DEEP N°19.06 - mars 2019).

En réponse le ministère met en place une politique de suppression d'emplois avec 1300 ETP en 2018 et 2650 en 2019. Les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage pour les élèves se dégradent de plus en plus.

En EPS, pour la rentrée prochaine il manquera en établissements près de 100 enseignants (conséquence de la baisse de -21% au CAPEPS ext de l'an passé). Le nombre de TZR (2400 dont 70% sont en AFA) va donc encore diminuer alors qu'il était déjà insuffisant. Le recours à la précarité (préconisé dans le projet de loi FP) va s'amplifier alors que nous comptons déjà près de 1400 Non-Titulaires.

Dans ce contexte, le SNEP FSU interviendra au CAPEPS externe à Vichy pour exiger, avec les candidat.es, une liste complémentaire.

Référentiel BAC

L'objectif reste pour le SNEP-FSU d'avoir des repères nationaux par APSA permettant de maintenir un cadre commun sur l'ensemble du territoire. Le SNEP-FSU appelle la profession à procéder à un examen critique des référentiels existants pour les faire évoluer. Dans la perspective du Bac 2021, le SNEP-FSU organisera dès l'année prochaine une campagne de recueil des propositions d'évolution des référentiels, avec comme objectif de proposer des référentiels communs. Il appelle à utiliser les réunions de présentation de la réforme lycées et lycée professionnels pour faire partager nos analyses, un tract est en préparation. Il appelle aussi à inviter la presse en fin de réunion et de proposer aux collègues la mise en œuvre d'un carton rouge à JM Blanquer sur reculs de l'EPS au sein du système éducatif (référentiels, programmes, horaires, examens, options).

Le SNEP-FSU appelle à faire signer massivement la pétition concernant les référentiels bac pour refuser la perte du caractère national de l'EPS.

Programme EPS

Le SNEP-FSU considère que l'absence des savoirs et compétences par APSA dans les programmes de la discipline dévalorise sa place et son statut dans le système éducatif. Un accroissement des inégalités, par absence de repères communs se profile. L'institution feint de jouer sur une prétendue liberté pédagogique (qui sera vite contredite dans la pratique) pour gommer toute contestation. En vidant les programmes de tout contenu spécifique, l'EPS risque de perdre son statut de discipline pour devenir une "activité scolaire".

Le SNEP-FSU proposera sur le même modèle que pour les collèges, des "programmes alternatifs" pour les lycées et LP. Il organisera le 30 et 31 janvier 2020 des journées d'étude pour compléter et élaborer d'autres fiches programme sur de nouvelles APSA. Le SNEP-FSU organisera une consultation nationale. L'enjeu étant de maintenir des normes communes en termes de contenus de formation des jeunes.

Dans ce cadre, le CDN appelle les sections académiques à organiser, partout où c'est possible des journées de l'EPS prenant en compte l'étude des fiches APSA et des épreuves certificatives.

Sport Scolaire

Le CDN appelle à une grande vigilance concernant les mercredis après-midi notamment avec la mise en place de la réforme des lycées. Il appelle les équipes EPS à rencontrer leur direction sur ce sujet pour anticiper la rentrée 2019. Le SNEP-FSU prépare pour les équipes dont la plage du mercredi après-midi serait rognée un courrier à destination du Recteur et des IA-IPR EPS.

Les élections UNSS se dérouleront dès la rentrée de l'an prochain. La circulaire encadrant le processus et les conditions devrait paraître courant juillet. Le SNEP-FSU alertera les bureaux et donnera à l'ensemble des militants les informations nécessaires.

Enseignement supérieur

Le CDN salue les mobilisations des STAPS de Nantes, Rouen, ... ayant permis d'obtenir pour eux quelques moyens supplémentaires. Le SNEP-FSU appelle les personnels des STAPS à exiger partout les moyens nécessaires pour des formations de qualité. Le SNEP entend poursuivre sa concertation avec les collègues sur les problématiques liées au CAPEPS et aux 5 mentions proposées par le ministère.

En STAPS : Le SNEP et le SNESUP ont envoyé une lettre ouverte à la ministre pour demander des moyens, celle-ci est sans réponse à ce jour. Une audience au ministère sera demandée.

Le SNEP-FSU va construire et distribuer pour la 1^{ère} fois dans les établissements un 4 pages à destination des nouveaux collègues nommé-es dans l'enseignement supérieur à la rentrée sur leurs nouvelles conditions de travail.

Le SNEP-FSU continue d'agir avec les collègues contre la mise en place de la CVEC, dont il demandera un bilan au ministère, et de la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers non communautaires malgré un premier recul qui concerne les doctorants.

Le SNEP-FSU appelle les collègues à voter pour les listes FSU aux élections CNESER du 13 Juin 2019.

Sports

Le SNEP-FSU se félicite de l'activité permanente menée en intersyndicale concernant le service public du sport et contre le détachement des CTS. Les actions de grèves et de manifestation ont été régulières. De plus, le SNEP-FSU a été à l'initiative d'une interpellation « en 3 clics » des parlementaires sur la question du détachement des CTS et de la loi de transformation de la fonction publique avec actuellement plus de 1500 interpellations. Cette loi qui contient un nouvel article 28 qui permet le détachement d'office a été adopté en première lecture le 22 mai par les parlementaires. Le SNEP-FSU appelle tous les acteurs du sport et de l'EPS à interpeller les élus pour le retrait de cet article de loi notamment. Nous appelons à poursuivre cette opération <http://www.snepfsu.net/mjs/index.php> Toutes ces actions ont contraint la ministre à repousser le calendrier concernant le détachement des CTS. Cela reste insuffisant et doit nous encourager à accentuer les actions et à développer les initiatives au plus près des territoires.

Vie syndicale

Le SNEP-FSU appelle à faire des conseils académiques de fin d'année des temps de dynamisation des équipes militantes. De faire un point des actions menées tant au niveau national que local et des « victoires » qu'elles ont permis d'obtenir. Nous proposons, dans la mesure du possible, de réaliser des temps d'expression auprès de la presse et/ou d'invitation large des collègues (syndiqués et non syndiqués).

Le CDN appelle à une inscription urgente et massive à s'inscrire pour le stage des S2 des 1^{er}, 2 et 3 Juillet.

Le CDN appelle ses militants à préparer les élections dans le cadre du congrès de la FSU de décembre 2019. Une note sera envoyée à ce sujet.

Syndicalisation

Le SNEP-FSU terminera l'année autour des 10 000 adhérents. Avec un taux d'adhésion au-delà de 25 % des actifs, cela montre l'attachement de la profession au SNEP-FSU, déjà exprimée lors des élections professionnelles. Cela montre aussi une profession qui ne se résigne pas, défend notre orientation pour avancer sur les revendications que nous portons. Le SNEP-FSU appelle chaque section académique et départementale à prendre à bras le corps cet enjeu pour l'année scolaire 2019/2020 et à préparer une campagne offensive et dynamique pour renforcer le syndicalisme que nous portons.

Contre : 1, Abst : 0, NPPV : 0, Pour : 40